

LES AILES DE TAILLARD

Le projet éolien participatif

6

St-Sauveur-en-Rue

Burdignes

L'ÉTUDE HYDROGÉOLOGIQUE

Méthode et moyens

Le bureau d'études CESAME (Fraisses) a reporté sur la carte géologique la fissuration du massif métamorphique, recensé tous les captages et leurs périmètres de protection et effectué des mesures de débit et de qualité de l'eau des captages proches du site éolien. Des sondages de sol à leur abord complètent les moyens de compréhension de la circulation de l'eau.

Résultats

L'étude hydrogéologique a montré que les risques potentiels liés au projet éolien sont limités à la phase de travaux. En effet, les fondations d'éoliennes ne dépassent pas 3 m de profondeur sur sol dur comme à Taillard. Le rapport précise que ces "ouvrages ponctuels de faible emprise et peu profonds...ne font pas barrage aux écoulements et ne risquent pas d'intercepter la nappe souterraine car, même s'ils sont situés sur la trajectoire d'un éventuel écoulement souterrain, ils sont facilement contournables par les eaux vu leur faible emprise."

Comme tous travaux de voirie forestière, le tracé des pistes et le creusement de tranchées peut entraîner érosion du sol et pollution des eaux superficielles par les matières en suspension et les hydrocarbures. La conduite de chantier doit prévoir les levées de terre, rigoles coupe-eau limitant le ruissellement sur terrain nu.

Les hydrogéologues ont cartographié les zones sensibles au-delà des périmètres de protection des captages, zones qui seront balisées pendant le chantier et dans lesquelles seront interdits le stationnement des véhicules, la manipulation d'hydrocarbures et l'implantation de zones de vie.



Pour donner le maximum de stabilité au mât de l'éolienne, la fondation doit être la plus large possible. C'est donc la forme d'une lentille qui est adoptée, large et mince. Pour une machine de 2 MW, le diamètre de la fondation est d'environ 17 m pour une profondeur de 2,60 m et un volume de 300 m³. Une fois le terrain remblayé, il n'apparaît plus en surface qu'un cercle de béton de 6 m de diamètre.

La fondation d'une éolienne

